#### MAIRIE DE DRAGUIGN

Reçu en préfecture le 12/10/2018 Affiché le 2 CC 2018 Person

ID: 083-218300507-20181002-6478\_18\_336-AU

**DÉPARTEMENT** 



DU VAR

### **DECISION MUNICIPALE Nº 18-336**

OBJET : Contrat de maintenance des onduleurs S2S SYRIUS de la Mairie et du Centre Collomp avec la société « Legrand ».

Richard STRAMBIO-Maire de la Ville de DRAGUIGNAN,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-22;

Vu le décret n° 2016-360 en date du 25 mars 2016;

Vu la délibération n° 2014-023 en date du 17 avril 2014, modifiée par les délibérations n° 2014-125 en date du 10 octobre 2014, n° 2014-173 en date du 23 décembre 2014, n° 2015-155 en date du 12 novembre 2015 et n° 2017-111 en date du 12 juillet 2017, par lesquelles le Conseil Municipal a délégué sans aucune réserve à son Maire et pour la durée de son mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales;

Considérant la nécessité d'assurer la maintenance des deux onduleurs (Mairie Centrale et centre Collomp) pour le bon fonctionnement du service ;

Considérant la proposition de la société « Legrand » sise à Roquebrune- sur-Argens ;

## **DÉCIDE**

ARTICLE 1: la passation d'un contrat de maintenance des onduleurs S2S SYRIUS avec la société « Legrand » sise à Roquebrune-sur-Argens (83).

Les prestations de services comprennent la maintenance, les batteries, les pièces et consommables pour les deux onduleurs S2S SYRIUS (Mairie Centrale et Centre Collomp) et un deuxième jeu de batteries incluses sur SPV20KVA.

Le contrat prend effet à partir du 1<sup>er</sup> Novembre 2018 pour une durée d'un an renouvelable deux fois par tacite reconduction.

Le montant annuel de la maintenance est de 4 617,60 € HT soit 5 541,12 € TTC.

ARTICLE 2: les crédits correspondants sont inscrits au budget Article 6156 Fonction 020.

ARTICLE 3: Monsieur le Directeur Général des Services de la commune et Madame la Trésorière Principale Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4: La présente décision sera inscrite au Registre des Décisions Municipales
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision et rappelle, conformément
aux dispositions de l'article R. 421.1 du Code de justice administrative, qu'elle peut être contestée devant le
Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de
publicité.

Fait à DRAGUIGNAN le Richard STRAMBIQ 1 1 OCT. 2018

MA

MAIRE DE DRAGUIGNAN



ZAC de la Bouverie 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS Tél:+33.4 94 44 56 94

RENOUV

Envoyé en préfecture le 12/10/2018 Reçu en préfecture le 12/10/2018 Affiché le 2 UCT. 2018

ID: 083-218300507-20181002-6478 18 336-AU

WAINTENANCE

**ENERGIES SOLUTIONS** 

Fax: +33 4 94 44 56 95

CDLO05014 / 0

Date --- 02-oct,-2018------

**VILLE DE DRAGUIGNAN** 

dintervention Adresse:

Site

28 RUE GEORGES CISSON

**BP 19** 

83001 DRAGUIGNAN

**BP 19** 

Adresse:

Client

83001 DRAGUIGNAN

**VILLE DE DRAGUIGNAN** 

28 RUE GEORGES CISSON

À l'att. de: M. GARRO RAYMOND

Sulvi par

**Mme Denise LOISEL** 

Assistente

**Mme Denise LOISEL** 

Affaire

Ref client

Code client 4118162

2018R - VILLE DE DRAGUIGNAN - MAINTENANCE ONDULEURS LEGRAND

ZOIOK - VI	ILLE DE DRAGUIO	MAN - MAINTENANCE ONDULE	JRS LEG	RAND	Page: 2
Description		P.U. Ren	n 🤻 Quantit	e PU Annuel	TOTAL HT
MAINTENANCE "CLASSIC"  1 visite de maintenance par an Garantie intervention inférieure ou égale à 8 heures ouvrées Tous dépannages sur site inclus et illimités Pièces facturées Remise de 20% sur les pièces détachées et consommables			5,00 1,00	742,50	742,50
<b>N° de série</b> PVT2149.	Référence SPVB20TT	Libelie Onduleur S2S Syrius SPV 20 KVA T/T			
OPTION ANNUELLE PIECES & CONSOMMABLES INCLUS  Toutes pièces et consommables inclus( ex : composants, cartes électroniques) à l'exception des batteries  637,00 10,00			00 1,00	573,30	573,30
<i>N° de série</i> PVT2149	Référence SPV820TT	Libellé ONDULEUR S2S SYRIUS SPV 20 KVA T/T			
BATTERIES INCLUSES  OPTION BATTERIES 10MN INCLUSES (souscription 3 ans minimum)			1,00	530,00	530,00
<b>N° de sério</b> PVT2149	Référence SPVB20TT	Libelle Onduleur S2S Syrius SPV 20 KVA T/T			
2EME JEU DE BATTERIES INCLUSES SPV 20KVA  OPTION BATTERIES 10MN INCLUSES (souscription 3 ans minimum)			1,00	530,00	530,00
<b>№ de série</b> PVT2149	Référence SPVB2011	Libelié ONDULEUR S2S SYRIUS SPV 20 KVA T/T			
Sous total:					2 375,80
MAINTENANCE "CLASSIC"  1 visite de maintenance par an Garantie intervention inférieure ou égale à 8 heures ouvrées Tous dépannages sur site inclus et illimités Pièces facturées			0 1,00	810,00	810,00
N° de série P2S0197	Référence SPSC030TT	Libelié ONDULEUR S2S SYRIUS SPS 30 KVA T/T			
				3	



**ENERGIES SOLUTIONS** 

ZAC de la Bouverie 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS Tél :+33 4 94 44 56 94

Fax: +33 4 94 44 56 95

Envoyé en préfecture le 12/10/2018 RENOUVELL Recu en pre 2 00 17/102018

Affiché le ID: 083-218300507-20181002-6478\_18\_336-AU

CDLO05014 / 0 02 oct, 2018

VILLE DE DRAGUIGNAN Client

Adresse:

28 RUE GEORGES CISSON

**BP 19** 

83001 DRAGUIGNAN

À l'att. de: M. GARRO RAYMOND

Site **VILLE DE DRAGUIGNAN** d'intervention

Adresse:

28 RUE GEORGES CISSON

**BP 19** 

Date

83001 DRAGUIGNAN

Ref client

Code client 4118162

Sulvi par

Mme Denise LOISEL

Assistante

Mme Denise LOISEL

10.00

702.00

2018R - VILLE DE DRAGUIGNAN - MAINTENANCE ONDULEURS LEGRAND Affaire

Page:

631,80

800 00

2 241,80

631,80

00,008

1,00

1.00

OPTION ANNUELLE PIECÉS & CONSOMMABLES INCLUS

Toules pièces et consommables inclus( ex : composants, cartes

électroniques...) à l'exception des batteries

N° de série P2S0197

Référence SPSC030TT

ONDULEUR S2S SYRIUS SPS 30 KVAT/T

BATTERIES INCLUSES

OPTION BATTERIES 10MN INCLUSES (souscription 3 ans minimum)

Nº de série P2S0197

Ráférence SPSC030TT

ONDULEUR S2S SYRIUS SPS 30 KVA T/T

Sous total:

MONTANT TOTAL HT DE L ENSEMBLE : 4 617,60 €

MONTANT TOTAL TTC DE L'ENSEMBLE : 5 641,12 € DONT 923,52 € DE TVA - TAUX A 20%

# IL SERA FAIT APPLICATION DES CONDITIONS DU CCAG FCS

### **CONDITIONS PARTICULIERES:**

- Le présent contrat prend effet à compter du 01/11/2018
- Il est établi pour une période d'un an renouvelable par tacite reconduction
- Contrat limité à 3 ans
- Date de fin du contrat : 31/10/2021

TOULOUSE - BORDEAUX NANTES - LYON - LILLE



ZAC de la Bouverie 83520 ROQUEBRUNE SUR ARGENS Tél :+33 4 94 44 56 94

ENERGIES SOLUTIONS Fax: +33 4 94 44 56 95

RENOUV

**BP 19** 

PU.

1 2 OCT. 2010 ID: 083-218300507-20181002-6478 18 336-AU

MAINTENANCE

Envoyé en préfecture le 12/10/2018 Reçu en préfecture le 12/10/2018

Nº -CDL005014 / 0

Date ... 02 oct. 2018 VILLE DE DRAGUIGNAN

28 RUE GEORGES CISSON

Client

VILLE DE DRAGUIGNAN

Adresse:

28 RUE GEORGES CISSON

BP 19

83001 DRAGUIGNAN

À l'att. de: M. GARRO RAYMOND

Sulvi par

Site

d'intervention

Adresse:

**Mme Denise LOISEL** 

Assistante Mme Denise LOISEL

83001 DRAGUIGNAN

Affaire

Ref client

2018R - VILLE DE DRAGUIGNAN - MAINTENANCE ONDULEURS LEGRAND

Page: 4

Code client 4118162

Cochez la(es) case(s) pour valider votre choix

Date d'effet

: 01/11/2018

Conditions de vente

Conditions de paiement VIREMENT 30 JOURS NETS

Validité de l'offre

· 02 novembre 2018

Signature et Cachet de la Société

(Commande Client)

Nom du Réprésentant de la Société

N. R. Chard STRAMBID MAIRE DE DEAGUIGNAM

TVA Intracommunautaire:

ZAC de la Pouveile 33 nu de Franches 53520 ROUE BARRE SORARGENS Tél. 04 par 56 94 PERGES SOLUTIONS FORM 44 58 55 Shet 337 76 617 00125

Code TVA FR 11 337 783 817